

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT DE FOOTBALL LA HAUTE-SAONE

**RÉUNIE LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020 A 18H30**  
**MODE VISIO CONFERENCE**



### Vérification des pouvoirs :

Sur 64 clubs régulièrement convoqués, 51 sont présents ou représentés (79.69%).

L'ensemble représente 379 voix sur 432 voix.

A 18h30, le quorum étant atteint, le Président Philippe Prudhon déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Les conditions sanitaires et d'interdiction de réunions présentielles ont conduit à l'organisation de cette Assemblée Générale en mode visio / audio conférence, une première (et on l'espère « une dernière » ...) pour nos clubs.

### **I- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2019**

**(communiqué aux clubs par courriel et sur le site du District le 18 janvier 2020) :**

### Résultat du vote :

Pour : 100%

Contre : 0%

*Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

## **II – Intervention du Président du District.**

Cette Assemblée générale 2020 aurait dû avoir lieu le samedi 14 juin 2020 mais a été repoussée pour cause de confinement.

Celle-ci marque la fin du 3<sup>ème</sup> mandat de l'actuel président (élu en 2008), ces mandats ayant été conduits avec une fidélisation importante des élus en place, permettant une très bonne connaissance et continuité des actions entreprises.

La mise en place d'un plan d'actions pour chaque mandature a été très vite décidée, avec un axe fort par année.

Le bilan à la fin de la mandature 2016/2020 laisse apparaître 64 clubs en activité, représentant 8310 licenciés, des chiffres stables sur 4 années, hors situation sanitaire actuelle bien sûr.

Le choix des élus du District a été de travailler sur un projet basé sur les valeurs traditionnelles du football, les valeurs du « PRETS » fédéral : plaisir – respect – engagement – tolérance – solidarité, et de se doter d'une ligne directrice affichée avec comme fil conducteur « comment organiser le football dans le département, en lien avec les besoins des territoires et les axes du projet fédéral ? ».

Quatre projets ont ainsi été déclinés :

Associatif : accompagner le football et son développement en milieu rural.

Sportif : améliorer le niveau de pratiques – revoir le football des adolescents – travailler l'arbitrage chez les jeunes et par les jeunes, et en dernière division du District (Départemental 4).

Educatif : implication et aide aux clubs investis dans le Projet Educatif Fédéral (PEF) – Travail sur l'éthique, les comportements et le fair-play sur et hors des terrains.

Formation : répondre aux demandes des clubs par des interventions des salariés techniques du District – former un maximum de personnes quelle que soit leur fonction dans le club - identifier et accompagner les porteurs de projets.

Les élus ont souhaité également, sans craintes, aborder les points forts, les atouts et les satisfactions renvoyés par ce projet politique, mais aussi, d'un autre côté, savoir évaluer les lacunes, les faiblesses et les déceptions qui pourraient apparaître.

Le bilan de la mandature 2016/2020 est très satisfaisant. La feuille de route était claire, la progression du football dans le département a été réelle.

Les clubs ont largement adhéré aux projets proposés :

Jamais autant de personnes n'ont été formées

Jamais autant de clubs n'ont été labellisés (labels garçons et / ou filles)

Jamais autant de structures n'ont connu d'améliorations (terrains, vestiaires, éclairages, ...)

Jamais autant de bons résultats nationaux n'ont été constatés (reconnaissance par des prix, comme le club du FFM La Romaine primé Grand Prix national des Trophées Philippe Seguin, nommé club PEF régional de l'année 2019/2020, et désigné dans les 12 clubs nationaux comme « club, lieu de vie saison 2019/2020 »).

Et pour demain, quelles perspectives ?

Les élus de la mandature 2016/2020, très largement repartants pour un nouveau mandat, ont travaillé sur une question fondamentale pour l'instance : quel district veut-on être pour demain ? Où veut-on aller ? Pour quoi faire ?

Plusieurs réunions du Comité Directeur du District ont abordé ces interrogations et les élus ont très largement fait le choix de valider une stratégie de développement pour la mandature 2020/2024 ; en d'autres termes, ne pas être uniquement un « centre de gestion » qui est la dénomination fédérale des districts, qui gère du football, mais bien une instance qui réfléchit et travaille sur l'organisation mais aussi le développement du football en milieu rural, sa place dans les territoires, les acteurs qui feront ce football de demain, etc ...

\*\*\*\*\*

### **Objectifs de la mandature 2020/2024 :**

Gérer les compétitions

Organiser le football dans le territoire haut-saônois

Améliorer les structures et les installations des clubs

Accompagner les clubs dans leur projet

Assurer une large offre de formation à tous les publics

Proposer un menu aux clubs et aux acteurs départementaux, à partir d'une carte de choix large, mais partant du principe que tout ne doit pas et ne peut pas être fait (il faudra faire des choix)

Continuer le travail partenarial de qualité, engagé avec la ligue de Bourgogne Franche Comté de Football, et le District du Doubs Territoire de Belfort sur le football féminin.

\*\*\*\*\*

Motivations du président sortant Philippe PRUDHON pour briguer un nouveau mandat :

Fidélité et pérennité des élus en place et qui s'engagent énormément dans les actions et les dossiers.

Clubs départementaux aidants, ouverts aux échanges et qui n'apportent pas de contestation systématique mais toujours constructive pour avancer.

Salariés très impliqués et volontaires pour collaborer avec les élus, ils aiment leur travail et manifestent une grande volonté pour l'instance.

Budget sain et qui autorise des actions et des projets. Malgré la crise sanitaire, décision prise de restituer largement aux clubs des aides qu'ils ont su apporter à l'instance il y a quelques années lorsque la situation des finances était moins favorable.

Bonnes relations institutionnelles avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de Protection de la Population, le Comité Départemental Olympique et Sportif, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football.

Travail majeur de partenariat avec le Conseil Départemental, son Président, ses élus, qui apportent soutien et moyens pour réfléchir puis porter des dossiers communs (schémas des pelouses synthétiques et des équipements structurants, par exemple).

### **III) Rapport financier saison 2019/2020 :**

Michel MALIVERNAY, trésorier du District, présente dans le cadre du rapport financier :

- le compte de résultats de la saison 2019-2020,
- le bilan arrêté au 30 juin 2020
- le budget prévisionnel de la saison 2020-2021

(Les trois documents correspondants sont annexés au présent procès-verbal).

Les documents officiels ont été transmis par voie électronique aux clubs le 27 octobre 2020, ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucune question particulière ou observation transmises par les clubs au siège du district.

Ces résultats ne seront pas repris dans le détail mais font l'objet d'une présentation globale à l'aide de documents projetés aux clubs.

Charges de l'exercice = 334 607.31€

Produits de l'exercice = 335 542.27€

Informations données aux clubs concernant :

- la restitution qui leur a été faite par la FFF, la Ligue BFC et le District, au titre du fonds de solidarité « COVID », d'un montant de 10 € par licencié sur la base du nombre de licenciés par club au 15 mars 2020 (date de l'arrêt des compétitions de la saison 2019/2020)
- la restitution d'une somme de 1,5 € par licencié au titre de l'exercice 2019/2020
- la restitution d'une somme globale de 13 000 €, provisionnée sur l'exercice 2018/2019, sous forme de dotations aux 64 clubs d'équipements (environ 100€ par club) et d'une somme de 100 € portée au crédit de chaque club
- l'aide fédérale consentie aux clubs de moins de 100 licenciés, par a dotation de deux ballons et de chasubles

## Résultats du vote

Pour : 96,71 %

Contre : 3,29 %

*Le rapport financier de la saison 2019/2020 est adopté à l'unanimité.*

## **IV) Rapport du vérificateur aux comptes.**

Le rapport de Monsieur Christian PONSOT, vérificateur aux comptes est lu :

*Suite à la demande du Comité Directeur du District de Football de la Haute-Saône, et compte tenu de la situation sanitaire/période de confinement à compter du vendredi 31 octobre 2020, je n'ai pas pu comme les saisons précédentes me rendre dans les locaux du District à Vesoul afin de procéder à la vérification des comptes pour la saison 2019/2020.*

*Les documents officiels transmis aux clubs en date du 27 octobre 2020 ainsi que les documents annexes présentés par le trésorier au comité directeur du lundi 19 octobre 2020 m'ont été transmis en date du 3 novembre 2020.*

*J'ai pu les étudier et j'ai interpellé par téléphone le trésorier le lundi 9 novembre 2020 afin qu'il réponde à mes questions et qu'il m'apporte les compléments d'information souhaités.*

*Remarques :*

### **a) Activité « foot »**

*La crise sanitaire se traduit par moins de matches et moins d'actions techniques. Le manque à recevoir en « produits » (amendes) est compensé par une diminution des dépenses (déplacements, réceptions, arbitrage, actions techniques).*

### **b) Opérations « Covid »**

*Les aides perçues en espèces de la FFF et de la Ligue ou en nature (ballons..) reviennent et profitent aux clubs.*

*A cela, il faut rajouter la participation du District qui rajoute entre autres, les 1€50 par licence démontrant encore une gestion bien maîtrisée.*

*La situation financière du District est considérée saine et satisfaisante.*

*Le vérificateur remercie l'équipe du District pour sa disponibilité et le sérieux de son travail.*

*Fait à Athesans le 10 novembre 2020*

**Monsieur Christian PONSOT**

\*\*\*\*\*

## **V) Projet de budget au titre de la saison 2020/2021.**

Présentation par le trésorier du District, Michel MALIVERNAY, du budget prévisionnel de la saison 2020/2021, transmis par voie électronique aux clubs le 27 octobre 2020.

Ce document fait l'objet d'une présentation globale.

Le budget est présenté équilibré avec charges/produits à hauteur de 290 000 Euros.

### Résultats du vote :

Pour : 97.81%

Contre 2.19%

*Le projet de Budget saison 2020/2021 est adopté à l'unanimité*

S'agissant de ce rapport financier, l'Assemblée Générale donne également quitus au Comité Directeur pour sa gestion de l'exercice 2020/2021.

## **VI) Elections des candidats au Comité Directeur saison 2020/2024.**

Liste des candidats suite à recevabilité par la commission de surveillance des opérations électorales du 14 octobre 2020 :

1. BARREY Jordan
2. DROIT Reynald
3. ENCARNACAO Robert
4. FIDON François
5. LANCELOT Laëtitia (au titre des « femmes »)
6. MALIVERNAY Michel
7. MANGIN Charlotte
8. PRETOT Dominique
9. PRUDHON Philippe
10. TRIFIGNY Matthieu (au titre des « arbitres »)
11. VARENNES Alain (au titre des « médecins »)

\*\*\*\*\*

### **Résultats des votes :**

- |   |         |      |
|---|---------|------|
| 1. BARREY Jordan                                  | 70,03 % | élu  |
| 2. DROIT Reynald                                  | 95,90 % | élu  |
| 3. ENCARNACAO Robert                              | 73,82 % | élu  |
| 4. FIDON François                                 | 94,01 % | élu  |
| 5. LANCELOT Laëtitia (au titre des « femmes »)    | 90,22 % | élue |
| 6. MALIVERNAY Michel                              | 93,69 % | élu  |
| 7. MANGIN Charlotte                               | 82,02 % | élue |
| 8. PRETOT Dominique                               | 87,70 % | élu  |
| 9. PRUDHON Philippe                               | 96,21 % | élu  |
| 10. TRIFIGNY Matthieu (au titre des « arbitres ») | 89,91   | élu  |
| 11. VARENNES Alain (au titre des « médecins »)    | 90,85 % | élu  |

### **VII) Présentation des candidats au titre de l'élection des délégués des clubs de District de Haute-Saône à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.**

Liste des candidats suite à recevabilité par la commission de surveillance des opérations électorales du 14 octobre 2020 :

1. MASSON Bruno
2. VEZIN Sébastien

A noter le retrait de la candidature de monsieur Albert GIBOULET, réceptionné par courriel en date du 27/10/2020.

### **Résultats des votes :**

- |                    |         |     |
|--------------------|---------|-----|
| 1. MASSON Bruno    | 89,21 % | élu |
| 2. VEZIN Sébastien | 93,65 % | élu |

### **VIII) Election du Président du District, au titre de la mandature 2020/2024.**

Robert ENCARNACAO, doyen d'âge des élus, propose aux clubs la candidature de Philippe PRUDHON, à la présidence du district pour la mandature 2020/2024.

Résultats du vote :

Pour : 97,41 %

Contre : 2,59 %

*Philippe PRUDHON est déclaré élu à la présidence du district pour la mandature 2020/2024.*

**IX) Intervention des personnalités invitées.**

- **M. Philippe LE YONDRE** Trésorier de la Ligue du Football Amateur (représentant M. Marc DEBARBAT, Président de la Ligue du Football Amateur).

- **M. Roland COQUARD** Président délégué de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football (représentant M. Daniel FONTENIAUD Président de la Ligue BFC de Football).

- **M. Gérard PELLETERET**, vice-président du Conseil départemental de Haute-Saône, en charge des sports (représentant M. Yves KRATTINGER Président du Conseil départemental).

- **M. François FOURREAU**, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Haute-Saône.

**X) Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District.**

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District, Philippe PRUDHON, à 20h40.

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,  
**Raphaël TAVERDET**